



# FORMER LES ENCADRANTS ET PROFESSIONNALISER LES STRUCTURES DE LA FEDERATION

### Objectif

#### Structuration du réseau – Formation COMITES DEPARTEMENTAUX ET LIGUES

---

#### Actions éligibles pour les ligues et les comités départementaux [intitulé]

---

- Stage support pour formation ADN
- Formation des bénévoles dirigeants (CFG, CNOSF - jeunes dirigeants)
- Formation des officiels
- Accompagnement à la structuration des clubs

---

#### Public cible [bénéficiaires]

---

- Licenciés de la FFN ayant l'âge requis pour les différents diplômes
- Bénévoles potentiels
- Une attention particulière sera portée aux actions à destination des licenciés les plus jeunes **et au public féminin** pour lesquels les formations fédérales sont un premier pas dans l'engagement au sein du club

---

#### Critères d'évaluation du projet [item CERFA] :

---

L'évaluation du projet est réalisée à la lecture des éléments remplis sur le CompteAsso. Lors de la constitution du dossier, veillez à faire apparaître explicitement les éléments suivants :

- Public visé par l'action (type, nombre), en cohérence avec la réalité de la ligue ou du comité à l'année N-1 (% du nombre actuel de club) et projetant un véritable impact de développement [*bénéficiaires*]
- Pérennité du projet dans le temps (budgétisation pluriannuelle avec perspective d'autofinancement, montée en puissance du projet, projet de développement, ...) [*description*]
- Plan d'action clairement explicité (rétroplanning, programmation des actions) [*description*]
- Le coût moyen par heure de formation et par stagiaire pris en compte dans le budget est de 10€.

*Tout document ou information susceptibles d'apporter un complément d'information pertinent sur le projet peut être ajouté à cette liste.*

---

#### Evaluation

---

Pour être évalués, les projets doivent prévoir des indicateurs de réussite. Ces indicateurs seront interrogés après l'action afin de mesurer ses effets. Concernant les actions "**Formation**", l'indicateur attendu est le **nombre d'encadrants ou officiels formés** (d'après les déclarations Extranat).

*En fonction des besoins et potentiels identifiés (nombre moyen d'encadrants par club et par licenciés sur le territoire, spécificité en fonction de la discipline), les actions visant à la formation des bénévoles seront plus ou moins valorisées dans le PSF (enveloppe régionale totale). Les référents régionaux sont vos interlocuteurs privilégiés pour échanger sur les orientations de développement territorial.*

---

#### Sources de co-financement possibles

---

La formation des bénévoles relève également :

- des dispositifs FDVA (Fonds de Développement de la Vie Associative) via le CompteAsso. Pour plus de précisions sur la campagne 2026

<https://associations.gouv.fr/fdva-formation-la-campagne-2026>

- de l'AFDAS via son catalogue sport, pour les dirigeants bénévoles employeurs.

<https://www.afdas.com/entreprise/developper-les-competences-de-vos-collaborateurs/identifier-la-bonne-formation/les-catalogues-de-formation-metier-des-branches/le-catalogue-de-formations-de-la-branche-du-sport.html>

La formation professionnelle (BPJEPS, MSN, DEJEPS) est accompagnée par les dispositifs Apprentissage/contrats de professionnalisation pour les structures FFN employeurs et n'est pas prise en compte par le PSF. Plus d'informations auprès de l'AFDAS.

<https://www.afdas.com/entreprise/financer-vos-actions-de-formation/en-savoir-plus-connaître-les-financements-possibles.html>